

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE
QUÉBEC

Publiée avec l'approbation de

SON ÉMINENCE LE CARDINAL TASCHEREAU, ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

Propriétaire-Rédacteur: M. l'abbé D. GOSSELIN

CURÉ DU CAP-SANTÉ

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Une piastre par an, payable d'avance, le numéro 2 cts

QUEBEC:

DES ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DE A. COTÉ ET CIE

1889

SOMMAIRE :

Le Toussaint 131.—Les Morts 132.—S. E. le Cardinal Taschereau et la *Semaine Religieuse de Québec* 133.—La nouvelle province ecclésiastique de Saint-Paul 133.—Causerie religieuse 135.—Apostolat de la Prière 137.—Le mouvement des missions catholiques 138.—Les Protestants et les biens des Jésuites 139.—Titulaires du chapitre d'Ottawa 140.—Jurisprudence Canonique et Civile 140.—Les noces d'argent d'un évêque missionnaire 141.—Nécrologie 143.—Nouvelles Religieuses 143.

FÊTES DE LA SEMAINE

Lundi,	28	octobre.	—SS. Simon et Judas, ap. 2 cl.
Mardi,	29	"	—Férie.
Mercredi,	30	"	—Férie.
Jedi,	31	"	—Vigile-Jefne.
Vendredi,	1	novembre.	—Toussaint, 1 classe.
Samedi,	2	"	—Comm. des morts.
Dimanche,	3	"	—XXI dim. ap. Pentecôte.

OFFICES DES ÉGLISES DE QUÉBEC.

BASILIQUE N.-D. DE QUÉBEC. Messes basses le dimanche à 5 h., 6 h., 7 h., 8 h.—Grand'messe à 9½ h.; Vêpres à 2½ h.	CONGRÉGATION DE LA HAUTE-VILLE Messes basses à 5½, 6 et 7 h.—Sermon et Salut à 5 h.
EGLISE DE LA BASSE-VILLE. Messes basses le dimanche à 6.20 h., 7 h.—Salut, 7 h.	EGLISE S. JEAN-BAPTISTE. Messes basses à 5½, 7 et 8 h.—Grand'messe à 9½ h; Catechisme à 1 h.—Vêpres à 2 h.—Archiconfrérie à 7 h.
EGLISE SAINT-ROCH, Messes Basses le dimanche à 5½, 6½, 7½, 8½ h.—Grand'messe à 9½.—Catechisme à 1 h., Vêpres à 2 h.	EGLISE SAINT.SAUVEUR. Messes basses le dimanche à 5½, 6½, 7½ et 8½.—Grand'messe à 9½.—Vêpres à 2 h. et Archiconfrérie à 7 h.
CONGRÉGATION DE SAINT-ROCH. Messe basse pour Congréganistes à 6½ S.—Grand'messe à 9½ h.; Vêpres à 2 h.; hermon et Salut à 7 h.	CHAPELLE N.-D. DE LOURDES. Messes basses le dimanche à 6 et 7 h.

TABLEAU DES QUARANTE-HEURES

Lundi,	28	octobre.	—S. Colomb.
Mercredi,	30	"	—S. Séverin.
Vendredi,	1	novembre.	—Collège de Lévis.
Dimanche,	3	"	—Charlesbourg.

OFFICES EXTRAORDINAIRES.

Annonce de la fête de SS. Simon et Jude, ainsi que de la Toussaint et du jour des morts.

AVIS.

Bureau de la *Semaine Religieuse de Québec*, Cap-Santé, comté de Portneuf.
Toute personne qui recrute cinq abonnements a droit à un abonnement gratis. On ne s'abonne pas pour moins d'un an. Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. On peut se procurer la série complète de la *Semaine Religieuse* pour l'année 1893, moyennant une piastre. Sur demande, la *Semaine Religieuse* recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

LE PROPRIÉTAIRE-RÉDACTEUR.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUEBEC

LA TOUSSAINT

Trois motifs nous invitent à suivre l'exemple des saints sur la terre :

1o Le même bonheur nous attend.—Notre récompense sera abondante.— Plus de larmes, plus de soucis au cœur, absence complète de calamités de tout genre, qui sont notre partage sur la terre. Au ciel, ni trouble, ni douleur.....sur la terre, rayons affaiblis de la gloire divine; au ciel, bonheur immense, Dieu récompense, un bonheur éternel, tel que l'œil n'a jamais vu, etc., dit S. Paul.

2o Les mêmes obligations nous sont imposées.—Nous n'avons pas un autre Evangile à pratiquer, ni un autre chemin à suivre que celui indiqué par les saints; à nous comme à eux il est dit : " Bienheureux les pauvres..... bienheureux les doux bienheureux ceux qui pleurent bienheureux les miséricordieux..... bienheureux ceux qui sont purs de cœur. Pour nous comme pour eux, le ciel demande violence et sacrifice, et la persévérance seule triomphera." Celui-là sera sauvé, qui aura persévéré jusqu'à la fin.

3o Nous avons la même espérance de mériter le ciel.—Nous combattons les mêmes combats, le monde et nos passions. Parmi les saints, Dieu nous montre des pécheurs pour exciter la même fidélité à la vue des mêmes faiblesses.....comme nous, ils ont eu des tentations, des passions, etc., nos difficultés ont été les leurs.....le démon, le monde, la chair, nous attaquent-ils plus violemment que les Paul, les Antoine, les Jérôme, les Augustin ? Les ennemis de Dieu nous font-ils endurer le tourment des martyrs ?

Enfin nous avons les mêmes secours que les saints, la grâce et ses inspirations, la conscience et ses reproches, la parole de Dieu ; les sacrements ont la même puissance pour nous que pour eux.... C'est à nous d'en profiter.

Ils ont été ce que nous sommes, efforçons nous de devenir ce qu'ils sont aujourd'hui.

LES MORTS

Le jour est sans soleil et la nuit sans étoiles ;
 En haut, plus de raisins, et plus de fleurs, en bas.
 Le ciel est morne et gris comme une mer sans voiles,
 Et tout invite l'âme aux pensers du trépas.

Nos tristes jours s'en vont comme une onde plaintive
 Qui roule à l'océan ses flots purs on fangeux.
 Nous laissons quelque chose, hélas ! à chaque rive,
 Et, passants, nous voyons peu de mortels heureux.

Encor quelques cheveux de moins à votre tête,
 Encor quelques printemps, encore quelques hivers ;
 Et l'ange de la mort qu'ici-bas rien n'arrête
 Aura livré notre âme à Dieu, nos corps aux vers.

Pour que de nous alors quelque ami se souvienne,
 Frères, souvenons-nous de ceux qui de sont plus.
 Portons à leurs tombeaux la prière chrétienne,
 Plutôt que des sanglots et des pleurs superflus.

Ils nous ont tant aimés, nous leurs enfants, leurs frères,
 Nous qu'ils ont élevés, nous qu'ils ont fait heureux.
 Nos regrets, nos adieux, sans doute, étaient sincères ;
 Mais, depuis qu'ils sont morts, qu'avons-nous fait pour eux ?

Oh ! du moins, écoutons, écoutons de l'Eglise
 Pendant ces jours de deuil la maternelle voix,
 Et mêlons nos soupirs aux soupirs de la bise
 Qui de leurs froids tombeaux baise en passant la croix.

De l'expiation les ténébreuses flammes
 Dévorent vos amis, vos frères, vos époux.
 O vous qu'ils ont aimés, donnez à Dieu ces âmes
 Dont l'amitié vous crie : Ayez pitié de nous !

S. E. le Cardinal Taschereau et la "Semaine Religieuse de Québec."

Son E. le Cardinal Taschereau a bien voulu, dans sa dernière circulaire, honorer la *Semaine Religieuse de Québec*, de la précieuse recommandation que nous reproduisons ci après.

" Dès son origine la *Semaine Religieuse* de l'archidiocèse de Québec a été recommandée, et je renouvelle cette recommandation. En France, presque tous les diocèses ont leur *Semaine Religieuse* pour tenir le clergé et les fidèles au fait de bien des événements que les journaux ne croient pas intéressants pour la religion. On y trouve des maximes, des relations, des conseils, etc..... Les fêtes y sont annoncées d'avance avec leur caractère distinctif.

" Les bibliothèques paroissiales pourraient en avoir quelques exemplaires : la *Semaine* peut être donnée à la personne qui a soin de la bibliothèque.

" En augmentant le nombre des abonnés ont met l'éditeur en état d'augmenter aussi le nombre des matières ; et pour bien des familles ce sera un moyen de se tenir au courant de ce qui se passe en notre pays et dans l'Église entière. Les fidèles s'intéresseront aux nouvelles venues de Rome, de la France, des missions, etc.....

" Le désir du Souverain Pontife est que l'on répande partout les journaux religieux, qui sont un moyen efficace de faire connaître et aimer davantage la Sainte Église.

" Plusieurs curés ont rendu témoignage au rédacteur du bien déjà opéré ; et ce bien augmentera non seulement par l'accroissement du nombre des lecteurs, mais aussi par la quantité plus grande de matières que l'on pourra publier.

La nouvelle province ecclésiastique de Saint-Paul

Le Catholicisme continue ses conquêtes pacifiques aux Etats-Unis, et se développe avec une rapidité qui tient véritablement du prodige. Les progrès qu'il a faits depuis l'érection du premier siège épiscopal, sont tels qu'il est déjà possible de prévoir, avec assez de précision, le jour où il sera la religion dominante.

Quatre nouveaux diocèses viennent d'être créés dans l'Ouest : Winona et Duluth, dans le Minnesota ; Jamestown et Sioux Falls, dans le Dakota. Ces diocèses, avec celui de St-Cloud et l'archi-

diocèse de St-Paul, formeront la nouvelle province ecclésiastique de St-Paul de Minnesota.

Les titulaires nommés de ces nouveaux sièges, sont : le R. P. Joseph-B. Cutter, pour celui de Winona; le R. P. James McGolrich, pour celui de Jamestown, D. N.; et le très R. P. Martin Marty, pour celui de Sioux Falls, D. S.

Sa Sainteté Léon XIII a pourvu, dans le même Consistoire, à la vacance du siège de St-Cloud, par la nomination du R. P. Otto Zardith.

Voici maintenant quelques détails biographiques sur ces nouveaux titulaires :

Ordonné prêtre en mai 1871, le R. P. Cutter fut appelé immédiatement à Winona, poste qu'il a occupé jusqu'à ce jour, et dans lequel il a accompli de nombreux travaux apostoliques. Il est peut-être, après le Père Matthews, le champion le plus actif de la cause de la tempérance.

Le R. P. McGolrich, natif de Tipperary, en Irlande, est âgé de quarante-cinq ans. Il a étudié au collège de Ste-Marie, à Londres, ainsi qu'au collège All Hallow de Dublin. En 1867, il était nommé prêtre assistant à la cathédrale de St-Paul, et un an après, il devenait recteur de l'église de l'Immaculée-Conception, à Minneapolis. Il a été dans cette ville l'âme de toutes les œuvres catholiques, et son nom figure parmi les directeurs de presque toutes les grandes entreprises publiques.

Mgr. J Shanley est né en 1852, dans la partie Ouest de l'Etat de New-York. Après avoir terminé, à Rome, ses études théologiques, il fut ordonné en 1875, et attaché immédiatement à la cure de la cathédrale de St-Paul qu'il n'a jamais quittée. Le simple fait qu'on l'a trouvé mûr pour l'épiscopat à l'âge de trente sept ans, démontre que Mgr Shanley doit être un homme supérieur.

Le R. P. Marty—ce qui ne gâte rien—est un bénédictin. Né en Suisse, le 12 janvier 1834, il entra dans l'Ordre de Saint-Benoit en 1855, et partait pour les États-Unis en 1860, après avoir été ordonné prêtre. En 1870, le monastère bénédictin de St-Meinrod, dans l'Indiana, était élevé au rang d'abbaye, et le R. P. Marty en fut le premier abbé mitré. En 1876, il quitta son monastère pour se consacrer à l'évangélisation des sauvages du Dakota; et lorsque le Dakota fut érigé en vicariat apostolique, ce fut naturellement sur le R. P. Marty que le S. Siège jeta les yeux, et

il fut consacré le 1er février 1880. Son siège épiscopal, Sioux Falls, deviendra probablement la capitale du Dakota.

Quant au nouvel évêque de St-Cloud, tout ce que nous savons, c'est qu'il est allemand, et nommé pour un diocèse où l'élément allemand est prépondérant. Cette nomination tend à faire croire que le S. Siège est disposé à mettre ce principe en pratique, chaque fois que les circonstances le permettront.

Il est bien permis de s'émerveiller un peu, si l'on songe que la ville de S. Paul n'était qu'un désert en 1840, lorsque l'abbé Galtier la visita pour la première fois. En octobre 1841, il y fit construire lui-même la première chapelle si pauvre, disait-il, qu'elle ne rappelait l'étable de Bethléem. Il en fit la bénédiction le premier novembre de la même année, et la dédia à Saint-Paul, l'apôtre des nations. (1) En 1847, la petite chapelle était agrandie, et en 1851—il y a juste 38 ans—le premier évêque de St-Paul était nommé, Mgr P. Joseph Crétin, décédé en 1858.

CAUSERIE RELIGIEUSE

(Suite)

C'est une chose étonnante que la confiance de certaines mères, sous ce rapport ; sans suspecter positivement la probité de ses domestiques, il est bien permis, et même une mère est obligée de se méfier de leur fragilité. On peut, jusqu'à un certain point, comparer les enfants baptisés aux vases sacrés : de même que l'Eglise interdit aux laïcs de toucher les calices, il serait à désirer, si possible, que la mère se réservât le droit de prendre ses enfants dans ses bras.

Enfin, il faut surveiller les mouvements de l'enfant lui-même, et le corriger même lorsqu'il ne se rend pas encore compte de ce qu'il fait. Autrement, quand arrivera l'âge de raison, il continuera criminellement ce que, jusque là, il avait fait innocemment, et cela avec d'autant plus de fureur, qu'à l'attrait naturel sera venue se joindre la force de l'habitude, d'une habitude qui se sera comme greffée sur les sens et sur les facultés de l'âme.

Il est facile de comprendre que si une surveillance aussi sévère est imposée à l'égard des enfants dans l'âge d'innocence, cette vigilance doit grandir avec eux. L'adolescent, la jeune fille, se trouvent sans expérience et sans défiance, environnés d'ennemis rusés.

(1) Le terrain pour cette chapelle et les dépendances a été donné par deux Canadiens : Benjamin Gervais et Vital Guérin.

C'est le démon, qui leur présente l'appât du plaisir, dont on est si avide à cet âge ; c'est leur propre cœur, qui ne demande qu'à s'attacher au premier objet qui lui sourit ; c'est le monde surtout, le monde avec ses maximes perverses, que certaines mères écervelées répètent comme des articles de foi en présence de leurs enfants, à savoir " qu'il faut que jeunesse se passe, " — " qu'il faut bien s'amuser un peu " — " qu'on ne peut vivre comme des ermites " ; le monde, avec ses divertissements, dont tous les détails annoncent une sagacité satanique. Et pourtant, quand on prêche contre les bals, les plaisirs nocturnes, les veillées, les tête-à-tête entre jeunes gens de différent sexe, il ne manque pas de mères assez imprudentes pour prendre parti contre ce prédicateur arriéré et dire qu'il crie trop fort, qu'il exagère, qu'on faisait ainsi avant nous et qu'on le fera encore après.

Pendant, si leur fils, leur fille avait à passer par un endroit glissant, où elles-mêmes autrefois se seraient fracturé un bras ou une jambe, elles leur diraient certainement : Mon enfant, prends garde, ne va pas, comme moi, te laisser tomber, regarde bien où tu poses le pied ! Mais, quand il ne s'agit que de la vertu, de l'innocence, de circonstances qui décident souvent du sort d'une éternité ; est-ce bien la peine de tant se tourmenter ? S'ils font une faute, ils se confesseront comme nous, et puis tout sera dit. D'ailleurs, le mariage qui vient de clore tous les plaisirs de la jeunesse, n'en couvre-t-il pas aussi toutes les folies ? Voilà comment raisonnent, j'allais dire déraisonnent, des mères, des chrétiennes. Si cet aveuglement est le fait du petit nombre, il n'en est pas de même de l'excès de confiance.

N'oublions donc jamais que, pour le jeune homme surtout, tout est plein de périls : périls dans la maison et au dehors ; périls de la part des domestiques ; périls dans les écoles et les collèges, mêmes les meilleurs, de la part de mauvais condisciples ; périls dans les livres qui leur tombent sous la main ; périls dans les relations avec des personnes de l'autre sexe, ou, comme on dit, dans les fréquentations préparatoires au mariage.

Si tous ces périls sont réels et non imaginaires, il y a de quoi se désespérer ! Non certes, il ne faut jamais se désespérer, mais il faut faire son devoir, de manière à pouvoir dire un jour à Dieu, comme Notre Seigneur la veille de sa mort, en parlant de ses disciples : " Vous me les avez donnés, et je les ai gardés, et aucun d'eux n'a péri, " du moins par ma faute.

(A Suivre)

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Novembre 1889

Désignée par Son Ém. le Cardinal Préfet de la Propagande et bénie par Sa Sainteté Léon XIII

LES GOUVERNEMENTS RÉPARATEURS DE L'AMÉRIQUE DU SUD.

En ce double centenaire de 89 que célèbrent en même temps les ennemis et les amis de DIEU, n'est-il pas utile et excellent de mettre sous les yeux de tous un grand exemple : le règne social de JÉSUS CHRIST commençant enfin à se réaliser, suivant les désirs de son Cœur, dans l'Amérique du Sud, et cela en plein dix-neuvième siècle !

Nulle part les faux dogmes de 1789 n'avaient, au début de ce siècle, été acclamés avec plus d'enthousiasme que dans ces jeunes Républiques de l'Amérique espagnole. Nulle part aussi, on n'en a vu plus clairement et recueilli plus abondamment les fruits détestables.

Or, c'est précisément dans ces conditions, qui paraissaient désespérantes, que naguère l'illustre Garcia Moreno, bien plus digne que Bolivar du titre de *Libertador*, " Libérateur de la patrie, " y attaqua de front la Révolution triomphante. Nous savons comment il l'a domptée et comment il a fondé, à sa place, le règne social du sacré Cœur. Avant de tomber sous le poignard des francs-maçons, il avait—ce sont les termes du Décret solennel des représentants du peuple—" comblé sa nation d'immenses et d'impérissables bienfaits dans l'ordre matériel, intellectuel, moral et religieux ; " et ses ennemis eux-mêmes ont été contraints de l'avouer.

Or, avant de périr, il avait fait une prédiction qui s'est magnifiquement réalisée. Non seulement il s'était écrié : " DIEU ne meurt pas, " *Dios no muere* ; mais il avait dit : " Le Cœur de JÉSUS, à qui j'ai consacré ma patrie, l'arrachera, encore une fois, au joug de la Révolution pour la faire vivre, libre et honorée, sous la garde des grands principes catholiques. " Et il avait ajouté : " J'espère de DIEU que de l'Équateur sortira le salut pour toute l'Amérique méridionale. "

En effet, voilà qu'une autre République, plus puissante que l'Équateur et qui était inféodée à la Maçonnerie, la Nouvelle-Grenade, est entrée, à son tour, sous la conduite de Raphaël Nunez, dans la voie glorieuse ouverte par Moreno, et le règne

social du Christ y brille déjà d'un vif éclat. Et de toutes parts—au Chili, au Brésil, en Bolivie et ailleurs—apparaissent, en ce moment, de magnifiques signes d'espérance.

Mais c'est aux catholiques du monde entier de prier instamment pour que le Cœur de JÉSUS lui-même daigne soutenir et fortifier, contre leurs redoutables adversaires, les vaillants qui continuent ainsi à Quito, à Bogota et dans d'autres capitales, l'œuvre du grand Moreno.

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes vos autres intentions.

Je vous les offre, en particulier, pour la prospérité de ces contrées du Nouveau-Monde qui, sous l'action d'un gouvernement réparateur, s'efforcent d'asseoir les bases du véritable État chrétien et de préparer le triomphe de votre règne social.

Le mouvement des missions catholiques.

Mgr Puginier, vicaire apostolique du Tong-King occidental, écrit que le mouvement de conversion des païens se maintient dans sa mission, et tend même à se propager de plus en plus, malgré les vexations incessantes des ennemis de la cause de Dieu. Si nous avions des ressources, nous pourrions, dit-il, baptiser tous les ans 20,000 infidèles. Dans quatre paroisses de ce vicariat, on a baptisé, cette année, 4,854 infidèles.

Les Pères Jésuites ont fondé, en 1873, une mission à Morapas. Ce petit village, situé à 30 milles de Calcutta, ne se compose que d'une centaine d'habitants. Pour arriver à former des traditions et des habitudes vraiment chrétiennes au sein de la masse infidèle qui entoure leurs deux mille néophytes, les Pères Jésuites ont créé, pour les garçons et les filles, une école centrale qui fait beaucoup de bien. Cette école compte actuellement 110 élèves venus de tous les points de la mission.

On sait que la mission spéciale de travailler au retour des chrétiens d'Orient, en particulier du peuple bulgare, dans le sein de l'Eglise catholique, a été confiée aux Augustins de l'As-omp-tion, en 1862.

A l'heure qu'il est, toutes les œuvres de ces religieux sont con-

centrées dans le village de Cara-Agatch, situé à quelques pas de la ligne ferrée qui relie aujourd'hui l'occident à Constantinople.

Ils y ont un orphelinat de vingt-cinq enfants et un alumnat de douze élèves, la plupart bulgares, qui se destinent au sacerdoce. Quatre prêtres et quatre Frères s'occupent de ces deux œuvres.

Les Oblats de l'Assomption, congrégation fondée en 1865 par le T. R. P. Palzon, tiennent un orphelinat de 28 petites filles, un externat et un noviciat. Elles ont, en outre, un dispensaire.

Voilà succinctement l'histoire et la situation de la mission des Augustins de l'Assomption, en Orient. Arrivés en 1863 pour desservir une simple école primaire, ils ont aujourd'hui pris pied un peu partout, à Philippopoli, à Andrinople, à Coum-Capou et même sur la côte asiatique, à Phanaraki, à Carial et à Brousse où ils desservent encore la paroisse latine de cette ville.

Les Protestants et les biens des Jésuites

Le gouvernement de Québec a été informé officiellement que le comité protestant du Conseil de l'Instruction Publique acceptait le legs de \$60,000 provenant des biens des Jésuites, à la condition :

1o Que le fonds de l'éducation supérieure qui existait avant l'acte des biens des Jésuites soit rétabli ;

2o Que le comité protestant reçoive ces soixante mille piastres en capital, au lieu d'avoir le droit de distribuer le revenu du placement de cette somme ;

3o Que cette somme de soixante mille piastres soit augmentée, parcequ'elle n'atteint pas le montant dû aux protestants, proportionnellement à la population ;

4o Que l'intérêt de cette somme de soixante mille piastres, coure depuis l'époque où l'acte du règlement des biens de Jésuites a été sanctionné, jusqu'au moment du paiement.

Dans son accusé de réception le premier ministre répond à 1o, que le gouvernement n'a jamais en l'intention de supprimer ce fonds, et n'a pas d'objection à rétablir la loi telle qu'elle existait avant la sanction de l'acte des biens des Jésuites, si cela est jugé nécessaire. Il répond à 2o, que ce sont les députés protestants eux-mêmes qui ont demandé l'amendement de la clause octroyant d'abord les \$60,000 en capital. Enfin il répond à 3o, que cette condition ne peut être refusée, si on prouve le manque de proportion ; et à 4o, que le gouvernement ne peut accepter cette condi-

tion, mais qu'il n'a pas d'objection à ce que l'intérêt coure depuis le 30 août 1888, comme il est statué pour la somme accordée aux catholiques.

Titulaires du chapitre d'Ottawa

Les titulaires du chapitre d'Ottawa, dont l'installation a eu lieu le 9 octobre, sont : les Rvds J.-O. Routhier, L.-N. Campeau, G. Bouillon et J.-A. Plantin, de l'archevêché; le Rvd D.-F. Foley, curé d'Almonte, le Rvd F. Michel, curé de Buckingham, le Rvd J.-P. Bélauger, curé de S.-André Avelin, le Rvd S. Philip, curé de Orléans, et le Rvd P. McCarthy, curé de Farrelton.

Jurisprudence Canonique et Civile

Les Dames religieuses de l'Hôtel-Dieu de Montréal étant créancières colloquées dans une certaine cause, leur avocat a demandé au tribunal civil la nomination d'un commissaire chargé d'aller prendre leur déposition au monastère, vû qu'elles ne peuvent sortir du cloître sans la permission de l'évêque, et que cette permission a été refusée, comme le prouve la lettre suivante :

“ Archevêché de Montréal, 29 sept. 1889.

“ Ma Révérende Mère,

“ Comme vous le savez très bien, je ne puis autoriser les sœurs cloitrées à sortir de leur monastère que pour des raisons très graves. Je ne vois pas de motifs dans le cas actuel, de m'écarter des traditions de votre institut pour vous permettre d'aller à la cour. Ce précédent serait très dommageable à votre communauté. Jusqu'à présent les autorités ont eu l'usage de nommer un commissaire spécial pour ce genre de procédure et jamais à ma connaissance on ne s'en est plaint. Vous forcer d'agir autrement serait un acte tyrannique auquel je ne puis souscrire. En conséquence, persistez à demeurer chez vous et à attendre là ceux qui seront chargés de vous interroger, dans l'espoir que l'on ne fera aucun effort pour vous inquiéter dans votre solitude.

“ Votre tout dévoué serviteur,

“ † EDOUARD CHS. Arch. de Montréal.”

L'intervenant dans cette cause s'est opposé par le ministère de son avocat à cette motion, et a produit l'affidavit suivant :

“ Je suis l'intervenant dans la présente cause.

“ Il est à ma connaissance que, dans maintes circonstances, certaines religieuses, membres de la Communauté des créancières colloquées, sont sorties de leur cloître pour diverses fins, notamment pour établir ou visiter des missions de leur communauté, savoir : à Saint-Bazile de Madawaska, à Tracadie et Chatham, dans la paroisse du New-Brunswick et spécialement à la Longue-Pointe pour aller visiter l'asile de Saint-Jean de Dieu et à Saint-Jérôme où elles ont visité la fabrique de papier de J. B. Rolland et fils.

“ Vu certains faits de la cause, qui se sont passés en ma présence, j'ai lieu de craindre que si les témoins mentionnés dans la motion des réquérantes sont interrogés hors la présence du juge et hors cour, la contestante et moi ne pourrions avoir justice.”

L'avocat des religieuses de l'Hôtel-Dieu répliqua alors que si la permission d'aller interroger les Sœurs dans leur couvent était refusée, cela aurait un résultat fâcheux, car les Sœurs seraient forcées de renoncer à leurs réclamations. C'est d'ailleurs l'usage constant d'aller les interroger au couvent et si elles venaient en cour, ce serait contre leur conscience et leur constitution. Elles doivent aussi être témoins dans un grand nombre de causes, et il serait anormal d'obliger de venir en cour, à tout propos, des personnes qui ne peuvent voir même leurs parents qu'à travers une grille.

A ce point de l'argumentation, un troisième avocat objecte que les Sœurs étant *mortes civilement*, ne peuvent être témoins.

Le tribunal déclare en définitive que ce dernier point est le principal, qu'il désire le voir discuter plus au long, et que tout en se sentant assez disposé à respecter les règlements des Sœurs, il faut savoir si elles peuvent être témoins.

Nous avons cru devoir relater cet incident judiciaire, parce qu'il est de nature à intéresser bon nombre de nos lecteurs. Nous donnerons la solution des deux questions de droit soulevées dans cette cause, aussitôt que le tribunal aura jugé.

Les noces d'argent d'un évêque missionnaire

On nous écrit de la Colombie Britannique :

New-Westminster, 10 juillet 1889.

Monsieur d'Herbomez de la Congrégation de Oblats, vicaire apostolique de la Colombie Britannique, vient d'atteindre ses 25 ans d'épiscopat. Les missionnaires du Vicariat, réunis à New-Westminster pour leur retraite annuelle, qui leur a été prêchée

par le P. Célestin Augier, provincial du Canada, ont voulu, avant de se séparer, porter aux pieds de sa Grandeur l'expression de leur respectueuse reconnaissance et de leur filial dévouement. Mgr Grandin et le R. P. Lacombe étaient venus d'au-delà des Montagnes Rocheuses pour prendre part à cette fête de famille.

Le vénéré prélat, retenu dans sa chambre par une maladie qui mine lentement ses forces et prépare les voies à une mort certaine, a dû nous recevoir dans son lit.

C'est Mgr Durien, son coadjuteur, qui nous a présentés à sa Grandeur. Les évêques, les Pères missionnaires et les frères présents ont passé tour à tour devant l'auguste malade, se sont mis à genoux, lui ont pris la main, ont baisé son anneau pastoral et ont été bénis par lui. Il n'y a pas eu de discours, mais les larmes du malade et celles des visiteurs ont parlé avec éloquence. Mgr d'Herbomez a dit : J'ai délégué le R. P. Augier au concile provincial de St-Boniface (1), je délègue Mgr Grandin, pour célébrer en mon lieu et place mes noces d'argent. Il fut convenu que le lendemain Mgr Grandin célébrerait la sainte messe à laquelle toute la communauté assisterait et que tous les prêtres diraient la sainte messe pour leur évêque. " Priez pour moi, ajouta le malade, tant que je serai de ce monde, et un peu aussi lorsque j'aurai quitté cette terra." " Nous allons remercier Dieu, répliqua quelqu'un, des grâces qu'il vous a accordées pendant ces vingt-cinq années d'épiscopat, et lui demander qu'il vous rende une santé qui nous est chère à tous." Non, non, s'est écrié le malade, ne demandez pas mon retour à la santé. Demandez, si vous voulez, que la volonté de Dieu s'accomplisse, mais pas autre chose." Nous lui avons alors demandé une dernière bénédiction. Il s'est soulevé péniblement sur son séant et il nous a bénis avec des sanglots qui sont bientôt devenus ceux de tous les assistants.

Le programme arrêté a été fidèlement exécuté. Mgr Grandin a célébré une messe à laquelle tous les missionnaires ont assisté, après l'avoir eux-mêmes dite pour leur évêque mourant. Et tous Pères et Frères ont ensuite repris le chemin de leur mission respective dans les montagnes de la Colombie Britannique.

Avant cette réunion de la famille religieuse, les Sauvages, cette famille d'adoption du missionnaire, avaient voulu voir une dernière fois leur apôtre bien-aimé, et lui dire les sentiments de leur cœur.

Le lundi matin, 1er juillet, ils assistaient en foule à une messe solennelle pendant laquelle les sons harmonieux de leurs fanfares soutenaient la voix de tous chantant des cantiques en langue sauvage. A cette messe, ils avaient tous fait la sainte communion pour leur évêque malade. Et dans l'après-midi, ils avaient la joie de le recevoir dans le hangar du collège qu'ils avaient orné avec des branchage verts et des arbustes tirés de la forêt voisine.

Trois tribus, la tribu Sishell, la tribu Douglas, la tribu Stalo, hommes, femmes et enfants, étaient là, attendant avec impatience

(1) Le 1er concile de Saint-Boniface s'est tenu du 16 au 24 juillet.

l'arrivée de leur père. Mgr d'Herbomez, soutenu par Mgr Durieu et le R. P. Lejacq, s'avance à pas pénibles et lents. Il vient prendre place avec Mgr Durieu et le R. P. Augier, sur une estrade autour de laquelle sont rangés tous les Pères et Frères présents à la maison. Les fanfares sauvages les saluent de leur symphonie éclatante. On voit ensuite se détacher des rangs un sauvage. C'est Charles le catéchiste Sishell : avec un air de gravité qui en impose, il vient parler au noms de tous et il s'exprime ainsi :

« Notre bon père l'évêque, vois tes enfants réunis ici en grand nombre. Dès qu'ils ont su que tu étais très malade, ils sont accourus pour te voir encore une fois, entendre tes bonnes paroles et te remercier pour tout le bien que tu leur as fait.

(A suivre).

NECROLOGIE

M. l'abbé Louis Olivier, professeur de belles-lettres au séminaire de Québec, est décédé le 14 de ce mois, à l'âge de trente ans.

La maison d'éducation qu'il n'a jamais quittée depuis son entrée au petit séminaire, perd en lui un auxiliaire dévoué et bien doué.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

QUÉBEC.

Le clergé et la classe instruite seront heureux d'apprendre que M. l'abbé Auguste Gosselin a mis la dernière main à son ouvrage intitulé : « la vie de Mgr Laval » et qu'il a passé avec son éditeur le contrat qui en assure la publication.

La Rvde. Mère Sainte-Barbe a été réélue supérieure de l'Hôtel-Dieu.

CHICOUTIMI.

MM. les abbés J. Gauthier, A. Larouche et L. Dangiade ont été ordonnés prêtres, et M. l'abbé H. Gaudreau a été ordonné diacre, le 6 octobre.

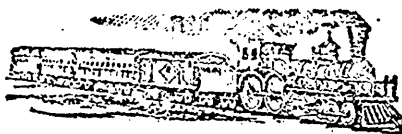
OTTAWA.

M. l'abbé Paul Garon, natif de Saint-Denis de Kamouraska, a été ordonné prêtre, et M. Félix Legendre, natif de Saint-Joseph de la Beauce, a été ordonné diacre, le 27 du mois présent.

ETATS-UNIS.

Les catholiques des Etats-Unis se disposent à célébrer le centenaire de l'établissement de la hiérarchie catholique dans leur pays, par un congrès général qui se réunira à Baltimore, le 11 novembre prochain, et durera 2 jours.

Le projet de cette assemblée, qui a l'approbation du Cardinal Gibbons et des autres Archevêques et Evêques, a pour but de manifester, en face des dissentiments des sectes protestantes, l'union de tous les catholiques, en même temps que leur profond attachement aux lois et à la constitution républicaine de leur patrie. Le Catholicisme n'exclut aucune forme de gouvernement ; ce qu'il proscriit c'est l'impïété, l'erreur et la servitude sous toutes leurs formes.



CHEMIN DE FER

QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX

— DE QUEBEC A STE-ANNE DE BEAUPRE —

ALLANT A L'EST. Lisez en descendant.				STATIONS.	ALLANT A L'OUEST.			
Dimanche seulement.		Tous les jours Dim. excepté.			Tous les jours Dim. excepté.		Dimanche seulement.	
Exp.	Exp.	Exp.	Exp.		Exp.	Exp.	Exp.	Exp.
P. M.	A. M.	P. M.	A. M.		A. M.	P. M.	A. M.	P. M.
6.00	7.45	6.30	7.30	Hedleyville	6.30	4.15	7.15	5.15
6.05	7.50	6.35	7.35	Beaufort	6.20	4.05	7.05	5.05
6.20	8.02	6.50	7.47	Montmorency	6.07	3.50	6.52	4.50
6.35	8.20	7.05	8.05	L'Ange Gardien	5.50	3.35	6.35	4.35
6.45	8.40	7.25	8.25	Chateau Richer	5.30	3.20	6.15	4.20
7.15	9.00	7.45	8.45	Ste-Anne	5.15	3.00	6.00	4.00

Lisez en montant

DES TRAINS SPÉCIAUX POUR PELÉRINAGES CIRCULERONT TOUS LES DIMANCHES JUSQU'AU 1er OCTOBRE 1899.

DÉPART: Hedleyville 6.00 a.m. ARRIVÉE à Ste-Anne 7.15 a.m.
 " Ste-Anne 11.30 a.m. " Hedleyville 12.45 p.m.
 " Hedleyville 1.30 p.m. " Ste-Anne, 2.45 p.m.

Prix du passage aller et retour 1ère classe \$0.35, 2nde classe \$0.60.

Grande réduction pour pèlerinage de 100 ou plus.

Pour autres informations s'adresser à

G. S. CRESSMAN,

Gérant.

W. R. RUSSELL,

Surintendant.

VIGNOBLES CANADIENS

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET CIE., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la Puissance. Vin de Table ou Claret de première qualité.

Pour prix, etc, s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cie, Sandwich, Ontario, ou à M. J.-A. LANGLAIS, Québec.

LE CATÉCHISME des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, se vend à l'Archevêché de Québec, au prix de \$50.00 le mille. Pour toute commande de moins d'un mille, il faut s'adresser non à l'Archevêché, mais aux libraires.

" Cette édition, dit S. E. le Cardinal Taschereau, (2e page du catéchisme), est la seule dont il est permis de faire usage dans les provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa.